Guide du nouveau PORTAIL FAMILLE

Ce guide vous aidera à chaque étape de la création ou de la mise à jour de votre compte sur le nouveau Portail Famille

> À partir du 16 août 2023, rendez-vous sur le nouveau PORTAIL FAMILLE pour créer votre compte en ligne de A à Z (même si vous disposez déjà d'un compte sur l'ancien Portail Citoyen)

Guide nouveau Portail Famille 2023 – Ville de Trets – Pôle Enfance / Éducation / Jeunesse



Crédit image : Freepik.com

** TRETS EN PROVENCE



Ce portail famille vous permettra de



Suivre l'actualité

Les événements de la ville et informations pratiques qui concernent vos enfants.

Contacter les services Péri et Extra-Scolaire et Jeunesse

Les échanges avec les services devront désormais se faire via le formulaire de contact mis en place sur le nouveau portail. Vos échanges y seront conservés en mémoire.

Mettre à jour votre dossier familial

Vous pourrez mettre à jour vos données vous-même et déclarer votre quotient familial pour bénéficier d'une tarification des activités adaptée à vos revenus.

Créer vos inscriptions et gérer vos réservations

** TRETS



L'ouverture du Portail Famille se fera en plusieurs étapes



1.Créer votre compte famille

Lors de la création vous devrez créer votre mot de passe, en cliquant sur « changer le mot de passe ».

Un mail de contrôle de l'adresse vous sera envoyé. Créer votre mot de passe et suivez les étapes de validation.

2. Mettre à jour votre dossier familial

Les données des familles ayant déjà un compte sur l'ancien portail ont été transférées sur le nouveau.

Nous demandons à ces familles de vérifier les informations et, si besoin, de les compléter et/ou de les mettre à jour.

Il sera également nécessaire de joindre plusieurs pièces justificatives.

3. Créer vos inscriptions

Cette étape sera accessible seulement lorsque l'étape précédente sera validée par notre service.

4. Effectuez vos réservations

Les démarches en ligne



La plupart des démarches que vous pouvez réaliser sur le portail famille sont soumises à la validation des services de la commune. À la fin de votre démarche, vous recevrez un mail automatique vous informant de la prise en compte de votre demande. Le service Scolaire Péri et Extra-scolaire traitera votre demande dans les meilleurs délais.

✓S'inscrire à l'école

(rentrée 2023-2024)

Dès votre demande d'inscription scolaire vous aurez accès au portail famille (si vous habitez à TRETS) pour remplir en ligne votre dossier et y déposer les pièces nécessaires. Pour les dérogations il est nécessaire de contacter le service scolaire de la mairie



Les démarches en ligne (suite)



✓ S'inscrire aux garderies, à l'étude, à la restauration scolaire

Le Portail Famille vous permet d'inscrire vos enfants aux activités dites « périscolaires» si vos enfants sont inscrits dans une école de la ville.

✓ S'inscrire aux activités extrascolaires

Le Portail Famille vous permet d'inscrire votre enfant à une ou plusieurs activités extrascolaires proposées par la ville (Mercredis, ALSH été et petites vacances, stages sportifs, séjours,...).

✓ Déclarer mon quotient familial

Le Portail Famille vous de déclarer les revenus de votre foyer via votre numéro d'allocataire CAF, ou votre numéro de télédéclarant fiscal afin de bénéficier d'une tarification des activités adaptée à vos revenus.



Les démarches en ligne (suite)

✓ Mise à jour du dossier de la famille

Le Portail Famille vous permet de :

•Mettre à jour vos informations (adresse, téléphone, situation familiale...)

Mettre à jour les informations de vos enfants ou déclarer un nouvel enfant, informer sur des éléments de santé
Déclarer ou mettre à jour les contacts de la famille, ajouter ou modifier les justificatifs de la famille.

✓ Nous contacter en cas de problème

Si vous rencontrez un problème sur le Portail Famille, ou que vous souhaitez nous transmettre une information particulière.

Guide nouveau Portail Famille 2023 – Ville de Trets – Pôle Enfance / Éducation / Jeunesse

des Bouches du-Rhône



J'ai un compte sur le Portail Famille : quelles démarches puis-je réaliser ?



Démarche 2 Je souhaite inscrire mes enfants Je souhaite inscrire mon ou à la garderie, à l'étude, à la mes enfants à une activité restauration collective mercredi et vacances « Mettre à jour les informations de la famille» et mes enfants Je réserve les activités souhaitées

Démarche 3



Si vous êtes dans l'une des situations ci- Vos enfants sont en garde alternée, •Vous êtes une famille d'accueil (Aide Sociale Dans ce(s) cas, merci de contacter : le Pôle Education Enfance Jeunesse 04 42 61 23 79 ou regisseur.enfance@ville-

mon

de-trets.fr en précisant le motif de votre demande dans l'objet du mail.

Démarche 1

dessous :

à l'Enfance)

Je suis nouvel arrivant,

je contacte le service scolaire pour créer mon compte famille ou

Je mets à jour mon dossier famille

faire inscrire le nouvel enfant

premier enfant entre à l'école, ou j'inscrit un nouvel enfant à l'école

Naviguer sur le Portail Famille



✓ Dans les démarches en ligne

- Les champs marqués d'un point bleu sont obligatoires pour passer à la page suivante
- Lorsque vous mettez à jour votre dossier famille, certaines informations ne sont pas modifiables (date et ville de naissance par exemple).Si vous rencontrez un problème ou constatez des erreurs avec l'une de ces informations, vous pouvez contacter le service scolaire en effectuant la démarche «Nous contacter»
- Dans certaines démarches, vous serez invités à saisir des justificatifs

✓ Au sujet des justificatifs

- La taille maximale des justificatifs est de 5 MO au total par type de document
- Les formats autorisés sont : PDF, JPEG ou PNG
- Vous pouvez saisir vos justificatifs depuis un ordinateur en ajoutant une pièce jointe, ou bien depuis un smartphone ou une tablette en prenant directement une photo du justificatif (attention cependant à ce que la photo soit de bonne qualité)

Vous pouvez cliquer sur le bouton Vous pouvez cliquer sur le bouton pour visualiser un document saisi pour supprimer un document









Naviguer sur le Portail Famille



Le bouton «Annuler» vous permet d'annuler la démarche en cours et de revenir à la page d'accueil. si vous cliquez ce bouton. sur toutes les informations que aviez saisies dans cette démarche seront supprimées.

ENREGISTRER

Lorsque vous effectuez une démarche, le bouton «Enregistrer» vous permet d'enregistrer les informations de la page en cours et des pages précédentes. Une fois que vous avez cliqué sur «Enregistrer», vous pouvez quitter la page en cours et reprendre votre démarche plus tard. Votre démarche enregistrée est accessible dans la rubrique «Démarches à compléter».



Le bouton «Précédent» vous permet de revenir à la page précédente. nous vous conseillons de cliquer sur «Enregistrer» avant de revenir à la page précédente, sinon les informations renseignées sur cette page seront perdues.

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf des Bouchesdu-Rhône

Le bouton «Valider» vous permet de passer à la page suivante. pour que votre démarche soit traitée par les services de la ville, il faut valider l'ensemble des pages de la démarche.

VALIDER

 \rightarrow

Contacts et informations

PÔLE ENFANCE - ÉDUCATION - JEUNESSE

Hôtel de Ville Place du 14 Juillet 13530 Trets Ouverture au public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 -Adjointe déléguée à l'Éducation, la Jeunesse

et la Petite Enfance : Carole DURAND

Conseiller municipal délégué à la Jeunesse : Ludovic VIDAL

Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance : Maeva BOUDJABALLAH

Directeur de Pôle : Cyril SIMONNET c.simonnet@trets.fr Secrétariat de Direction et Relation aux Écoles: Agnès VALLIERE 04 42 37 55 10 scolaire@trets.fr

Régie Cantine - Périscolaires –Relations aux familles: Vanessa GROS 04 42 61 23 79 regisseur.enfance@trets.fr

Régie Accueil de Loisirs : Tania LIPARI 04 42 37 55 13 <u>t.lipari@trets.fr</u>

Service Jeunesse et Espace Jeunes Shéhérazade Mante

Téléphone : 04 42 61 23 71 04 42 61 23 82 <u>s.mante@trets.fr</u> Jardins de la Mine 44, Avenue Mirabeau 13530 Trets Horaires : Lundi - Mardi - Jeudi -Vendredi de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00

